



**AMENDMENT #1  
MODIFICATION #1**

**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:**

**l'Agence Parcs Canada**  
**Service national de passation de marchés**  
**Unités de réception**  
**111 rue water est**  
**Cornwall ON K6H 6S3**

**Tender To: Parks Canada Agency**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: l'Agence Parcs Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

**Issuing Office - Bureau de distribution**

l'Agence Parcs Canada  
 111 rue water est  
 Cornwall ON K6H 6S3

<b>Title-Sujet</b> Reconstruction du ponceau km 34.141 – Route Promenade – Parc national de la Mauricie, Québec		
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> 5P300-16-5389/A		<b>Date:</b> 21 septembre, 2016
<b>GETS Reference No. – No de reference de SEAG</b>		<b>Client Ref. No. – No. de réf du client.</b> 1352
<b>Solicitation Closes:</b>		
<b>at – á</b> 14 h 00	<b>on – le</b> 27 septembre, 2016	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> EDT - HAE
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>		
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> X <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>		
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Patrick Alguire – patrick.alguire@pc.gc.ca		
<b>Telephone No. - No de téléphone</b> (613) 938-5955		<b>Fax No. – No de FAX:</b> (877) 558-2349
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction:</b>  See Herein – Voir en ceci		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)  
À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)**

<b>Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Address - Adresse</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm</b>	
<b>Titale - Titre</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone:</b>	
<b>Facsimile No. - N° de télécopieur:</b>	
<b>Email - Courriel:</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

**THE FOLLOWING AMENDMENT TO THE TENDER DOCUMENTS IS EFFECTIVE IMMEDIATELY. THE AMENDMENT SHALL FORM A PART OF THE CONTRACT DOCUMENTS.**

**1. Révisions au document de spécifications**

Voir « DSP 5P300-16-5389A 2016-09-21.zip » pour toutes les révisions au document de spécifications.

- Modification à la section 01 14 00 L'article 1.2 Accès au chantier

**2. Addition ou modifications au dessins**

Voir « DSP 2.zip » pour toutes les additions au dessins.

**3. Questions and Answers:**

Q1) Est-ce qu'il y a une visite de chantier prévue pendant la période de soumission?

R1) Il n'y a aucune visite de chantier pour ce projet. Il y aura une conférence de soumissionnaires, les détails sont dans la section IP04 de l'invitation à soumissionner.

Q2) Le matériau de remblai en place actuellement semble être de type Roc dynamité de calibre 0-2000mm. Est-ce que ce type de matériaux pourra être utilisé pour le remblai du nouveau ponceau? Doit-on prévoir de l'emprunt B pour remplacer le matériau dynamité?

R2) Le remblai peut être fait avec le matériau d'excavation mais les blocs de roc ne doivent pas dépasser 1m. Les matériaux doivent être épandus en couches maximale de 1500mm d'épaisseur lorsque le remblai est à base de blocs de roc. La dernière couche de 300 mm sous l'infrastructure doit être composée de matériaux ne dépassant pas 150 mm de diamètre et avoir une granulométrie étalée, et la couche de 600 mm sous la dernière couche de 300 mm doit quant à elle avoir une granulométrie étalée permettant une compaction uniforme permettant le scellement de la couche.

Q3) Il s'avère pratiquement impossible de récupérer et de réinstaller la glissière à câble existante de façon sécuritaire. Est-ce qu'il serait plus approprié d'installer une GTOG neuve? Plusieurs poteaux devront être à changer?

R3) Les glissières doivent être récupérées. Elles seront remplacées l'année prochaine par des glissières semi-rigide neuves. Les éléments non récupérables doivent être remplacés par l'entrepreneur et ces coûts doivent être inclus dans le prix unitaire du bordereau de soumission.

Q4) Les parafouilles du ponceau 1200mm devront-ils avoir un 1 mètre de hauteur? Est-ce qu'ils doivent être en béton ou le bois traité est accepté?

R4) Non, le parafouille doit être de 600 mm en béton tel que spécifié sur le dessin normalisé joint.

Q5) Lors du déblai des matériaux du ponceau, à quelle distance du chantier en km peut-on stocker le matériel (terre-remblai) pour réutilisation?

R5) Les déblais pourront être entreposés sur la chaussée ou dans le stationnement « Le Passage » situé au km 34.650. Les déblais non réutilisés dans les remblais devront être sortis du Parc.

Q6) Les déblais non réutilisables doivent être sortis à l'extérieur du Parc?

R6) Oui, les déblais non réutilisés dans les remblais devront être sortis du Parc et l'entrepreneur doit considérer ces coûts dans son prix soumissionné.

Q7) Il n'y a pas d'item de déblai de 1e classe au bordereau. Advenant qu'on y rencontre du roc, on fait quoi?

R7) Nous ne prévoyons pas de déblai 1re classe car le ponceau a déjà été excavé dans le passé. Si jamais il y en a, le déblai 1re classe sera considéré comme des travaux supplémentaires une fois approuvée par le représentant du Ministère.

By submission of its tender, the Tenderer confirms that it has read and understands the requirements expressed in all addenda and has included all costs of these requirements in its Total Tender Amount.

**All other terms & conditions remain unchanged.**